

principaux partenaires, améliorera les relations culturelles et universitaires et examinera l'efficacité des dispositions actuelles en matière de sécurité, à la lumière de la nouvelle stratégie mondiale.

Le Canada continuera aussi à resserrer ses relations avec ses partenaires antillais; il a d'ailleurs constaté que l'OÉA lui est utile à cette fin. À la Réunion des Chefs de gouvernement du Canada et des Antilles du Commonwealth tenue à la Barbade les 19 et 20 mars 1990, le premier ministre Mulroney a rappelé le solide engagement du Canada envers cette relation privilégiée.

VII. CONCLUSION

Le présent rapport sur la première année du Canada comme membre de l'OÉA vise à expliquer au Parlement et au public ce que le Canada a accompli jusqu'ici en tant que membre à part entière de cette organisation. On peut y lire que, si le Canada s'est joint à l'OÉA, c'est en raison de sa nouvelle stratégie à l'égard de l'Amérique latine. On y énonce aussi ce que le Canada espérait obtenir d'une telle adhésion, les résultats qu'il a obtenus sur des questions telles que la réforme de l'OÉA, le progrès de la démocratie, les droits de la personne, l'environnement et la drogue. On y indique enfin quels buts vise le Canada à titre de pays membre de l'OÉA et de l'hémisphère occidental.

En résumé,

- * Le Canada a obtenu des résultats très encourageants au cours de sa première année à l'OÉA;
- * Le Canada s'est révélé un membre actif, autonome et efficace de l'OÉA, comme le recommandait le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur dans son rapport de février 1990;
- * Le Canada peut, s'il agit en collaboration avec ses partenaires de l'OÉA, apporter une contribution utile dans des dossiers importants pour les pays de l'hémisphère occidental, dont le Canada.